



**Compte rendu de la réunion du CEF  
du 07/08/15 à Court-Saint-Etienne**



**Présents** : F. Grosjean (Président), O. Deresteau (Secrétaire), G. De Moyter (Trésorière), M. Valentini, D. Kok, J. Charlier, F. Poliart.

**Absents excusés** : JF Deboucq, L. Heine, M. Nulens, G. Denis

**1. Situation financière.**

Geneviève présente la situation des comptes. La situation est saine mais la vigilance s'impose. Il a été décidé qu'aucune intervention n'interviendra pour les organisations fédérales cette saison.

**2. Assurance**

Toutes les déclarations sont à envoyer directement à la société ARENA ou à Vincent Bulteau au siège de l'AFSTB. La mise-à-jour du listing des sinistres en cours est demandé à Vincent.

**3. Composition des divisions fédérales**

Approbation de la dernière mouture proposée suite aux petits changements (12 équipes en Honneur, 11 en division 1, 11 en division 2 et 12 en division 3).

La règlementation des montées et descentes est reconduite à l'identique de la saison 14-15.

**4. Carnet Calendrier.**

Olivier fait le point sur les documents à rentrer. Chaque province détermine le nombre d'annuaires désirés pour cette saison. (Chasse au gaspillage)

Une relecture du projet sera indispensable avant l'impression définitive.

**5. AFSTB**

Suite aux démissions de 2 membres, le CEF désigne Mr. BEKAVACK G.. Le deuxième représentant sera défini lors de la prochaine réunion du CEF.

**6. Organisations de la saison 2015-2016**

Toutes les dates et salles sont définies pour les organisations fédérales.

Bilan du déplacement à Alençon est très positif. Notre participation à ce tournoi est reconduite. Le CEF attends la date définitive pour l'édition 2016.

**7. Statuts et règlements**

Le CEF remercie Jean-Pierre DEHOUX pour l'énorme travail qu'il a donné pour les mise en conformité des statuts et règlements. Le CEF a sollicité l'aide des juristes de l' AISF qui ont approuvé le travail. L'ensemble sera transmis aux différents clubs, et sera présenté lors de l'A.G de février.

**8. Divers**

- Le sujet des « certificats médicaux » n'étant plus d'actualité au gouvernement, le CEF a décidé d'attendre de plus amples informations avant d'aller plus loin dans ce dossier.
- Le CEF tient à remercier P. Franchimont, G. Denis et L. Goldstein pour leur travail.

Le secrétaire, Olivier DERESTEAU